MINISTERES ECONOMIQUES ET FINANCIERS
SECRETARIAT GENERAL – SIEP – BIMO
ANTENNE IMMOBILIERE INTERREGIONALE
14 RUE DU MARECHAL JUIN
67 000 STRASBOURG

14 RUE DROUAS – 54 200 TOUL

CREATION DE LA MAISON DE L'ETAT A TOUL



CCTP - CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

INDICE B

LOT 10 – REVETEMENTS DE SOLS DURS

PHASE PRO

28/09/2026

Carré d'architecte
Architecte, mandataire
4, Rue du Noyer – 67 000 STRASBOURG
agence@carreda.fr
✆ 03 69 74 81 79

VERDI Bâtiment Est
Bureau d'études
59, Rue Jean Jaurès - 88 000 EPINAL
batimentest@verdi.fr
✆ 03 72 54 03 32

FICHE D'AUTOCONTROLE

La fiche d'autocontrôle est un document utilisé dans le cadre de la démarche qualité au sein groupe VERDI Ingénierie.

Cette fiche a été créée dans le souci de satisfaire en permanence le Maître d'Ouvrage.

Elle constitue un gage de qualité indiquant que le document remis au Maître d'Ouvrage a été revu et approuvé et a fait l'objet d'une approbation.

A sa création, le document porte l'indice " A ", s'il doit faire l'objet de modifications, celles-ci seront notées dans le tableau des modifications ci-dessous avec l'évolution de l'indice et de la date de modification.

APPROBATION DU DOCUMENT

Rédacteur		Contrôle		Approbation	
Fonction :	Cheffe de projet	Fonction :		Fonction :	
Nom :	S.BERNARD	Nom :		Nom :	
Date :	21/05/2026	Date :		Date :	
Visa :		Visa :		Visa :	

TABLEAU DES MODIFICATIONS

Indice	Date de création ou modification	Nature des modifications	Pages
A	18/09/2026	Première diffusion	Toutes
B	28/09/2026	Màj suite remarques MOA	

SOMMAIRE

LOT 10 – REVETEMENTS DE SOLS DURS 1
10.01. Généralités Communes 4
10.02. Généralités particulières 4
10.02.01. Réglementation 4
10.02.02. Coordination 4
10.02.03. Mesure avant exécution des dols 4
10.02.04. Nettoyage revêtement sols/murs 4
10.02.05. Raccord fin de chantier revêtement de sol 4
10.02.06. Echantillon revêtement de sol 5
10.02.07. Choix revêtements durs 5
10.02.08. Joints carrelage 5
10.02.09. Joint faïence 5
10.02.10. Carrelage pose collée 5
10.02.11. Pose étanche de carrelage 6
10.02.12. Plinthe pose collée 6
10.02.13. Pose faïence sur support BA13 6
10.02.14. Pose étanche de faïence 7
10.03. Description des travaux 7
10.03.01. Préparation des sols 7
10.03.02. Revêtement de sols durs 9
10.03.03. Revêtement de murs durs 10
10.03.04. Divers 11

10.01. GENERALITES COMMUNES

Les généralités communes applicables au présent projet sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Communes joint au présent dossier de consultation des entreprises et font partie intégrante du présent CCTP.

Les entrepreneurs prendront connaissance de ces clauses communes afin de prévoir dans leur offre tous les frais inhérents.

10.02. GENERALITES PARTICULIERES

10.02.01. REGLEMENTATION

Tous les ouvrages devront être réalisés conformément à tous règlements, normes et DTU en vigueur.

En cas de modification ou de changement des textes en cours des travaux, les nouvelles normes seront appliquées après avis du Maître de l'Œuvre et du Maître d'Ouvrage

Pour les prestations n'entrant pas dans le domaine d'application des documents ci avant, et à défaut de documents techniques précisant les conditions, règles et prescriptions d'exécution, l'entrepreneur devra, dans la mesure du possible, traiter ces travaux par analogie avec les conditions, règles et prescriptions énoncées dans les documents visés au présent lot ou à défaut suivant les conditions, règles et prescriptions énoncées par le fabricant.

10.02.02. COORDINATION

L'exécution des travaux du présent marché se fera en parfaite coordination avec les différents corps d'état et en particulier les marchés gros oeuvre, plomberie, etc. ...

10.02.03. MESURE AVANT EXECUTION DES DOLS

L'entrepreneur relèvera exactement les mesures des pièces à traiter de façon à éviter toutes fausses coupes et pièces de rattrapages, les faux équerrages seront signalés au Maître d'Oeuvre.

Si ces précautions n'étaient pas observées, l'entrepreneur se verrait refuser les ouvrages qui ne seraient pas exécutés aux mesures de leur emplacement.

10.02.04. NETTOYAGE REVETEMENT SOLS/MURS

Après finition complète des travaux, le nettoyage approprié des surfaces traitées au présent marché sera à la charge de l'entreprise.

10.02.05. RACCORD FIN DE CHANTIER REVETEMENT DE SOL

En fin de chantier l'entrepreneur du présent marché devra exécuter à sa charge tous les raccords nécessaires, des surfaces traitées, après le passage des autres corps de métiers.

Les surfaces traitées en sols ou murs, détériorées par les autres corps de métiers seront remplacées par l'entrepreneur du présent marché après avis contradictoire et facturées à l'entrepreneur ayant causé les dégâts.

10.02.06. ECHANTILLON REVETEMENT DE SOL

L'entrepreneur du présent marché, fournira un échantillonnage de chaque choix de revêtement de sol et mural, d'un surface équivalente à 0.5% de la surface correspondante.

10.02.07. CHOIX REVETEMENTS DURS

Le classement des revêtements muraux durs seront exclusivement de choix commercial (choix courant).

Le classement des revêtements de sols durs seront exclusivement de "bon choix"

Les teintes seront définies par le Maître d'Oeuvre suivant le nuancier du fabricant.

10.02.08. JOINTS CARRELAGE

La largeur des joints entre carreaux est fonction de la nature et du format des carreaux :

- joint réduit : jusqu'à 2 mm de largeur
- joint large :jusqu'à 10 mm de largeur
- joint très large : supérieur à 10 mm

La pose jointive est interdite.

Les coulis et mortier seront exécutés:

- a : au ciment pur
- b : au mortier de ciment dosé de 800 à 1100 kg de ciment 45 par M3 de sable sec de granulométrie de 0.08 à 1 suivant largeur du joint
- c : au mortier spécial pour joint, à base de ciment prêt à l'emploi.

10.02.09. JOINT FAÏENCE

La largeur des joints entre carreaux sera de 2 à 6 mm suivant nature du revêtement, la pose à joints vifs est interdite.

Les coulis seront exécutés :

- a : au ciment pur
- b : au mortier dosé à 800/900 kg de ciment CPA 45 par M3 de sable sec très fin tamisé
- c : au mortier spécial prêt à l'emploi.

10.02.10. CARRELAGE POSE COLLEE

Prescription de pose de carrelage collé :

- pose au mortier colle à base de ciment gris ou blanc, adjuvants et charges minérales, sur sol sec et propre :

- classement C1T pour support ciment en intérieur de locaux secs
- classement D2ET pour support ciment en intérieur de locaux humides ou en extérieur
- joint de 3 à 6 mm rempli de mortier spécial pour joint à base de ciment, vide de compression en périphérie des pièces
- nettoyage de la surface carrelée.

10.02.11. POSE ETANCHE DE CARRELAGE

Exécution de pose étanche de carrelage, comprenant :

- exécution d'une barbotine ciment sur sol sec et propre
- exécution d'une chape ciment avec forme de pente au mortier de ciment CPA 45 dosé à 350 kg par m3 de sable de rivière ou de carrière lavé de classe 0,08/5 mm, compactage et talochage
- pose de carrelage par double encollage, collé par mortier de colle à base de liant hydraulique amélioré par des résines de synthèse miscibles à base acrylique et par adjuvants spécifiques à deux composants
- joint de 3 à 6 mm rempli par mortier spécial pour joint à base de ciment
- nettoyage des surfaces traitées
- raccord et mise en place des siphons de sol, étanchéité entre carrelage et siphon
- passage des vidanges et alimentation par mise en place de fourreau en acier inox avec platine soudée dépassant de 2 cm le sol fini

10.02.12. PLINTHE POSE COLLEE

Prescription de pose de plinthe collée :

- pose sur support propre et sec au mortier colle caséine pour support plâtre pour support ciment
- exécution des joints au mortier à base de ciment
- nettoyage des surfaces traitées.

10.02.13. POSE FAÏENCE SUR SUPPORT BA13

Prescription de pose de faïence sur surface standard :

- pose au mortier colle à base de liant hydraulique, charges minérales et adjuvant, de classe minimum C1
- Prescription de pose de faïence sur surface EB+ PRIVATIF
- à l'aplomb des baignoires et des receveurs de douche, sur hauteur de 2 m par rapport au fond de l'appareil, application d'un système de protection à l'eau sous carrelage à base de résines copolyméres acryliques modifiées, charges minérales fines et adjuvant
- pose au mortier colle à base de liant hydraulique, résine plastifiante, charges minérales et adjuvants de classe minimum C2, mortier colle et étanchéité en provenance du même fabricant
- application des mortiers colles à la truelle et à la taloche crantée
- finition des joints à la poudre hydrofugée, largeur de 3 à 6 mm, teinte suivant choix du Maître d'œuvre dans gamme du fabricant

- nettoyage des surfaces à l'éponge humide
- fourniture des avis techniques des produits utilisés et des certificats de classement CSTBat

10.02.14. POSE ETANCHE DE FAÏENCE

Exécution de pose étanche de faïence, comprenant :

- pose de faïence par double encollage, collé par mortier de colle à base de liant hydraulique amélioré par des résines de synthèse miscible à base acrylique et par adjuvants spécifiques à deux composants
- joint de 3 à 6 mm rempli par mortier spécial pour joint à base de ciment
- nettoyage des surfaces traitées

10.03. DESCRIPTION DES TRAVAUX

10.03.01. PREPARATION DES SOLS

10.03.01.01. Traitement de fissures

L'entreprise devra l'exécution de travaux de préparation pour des fissures présentes dans dalles existantes, comprenant :

- Sciage des fissures par tous moyens nécessaires,
- Nettoyage par brossage, grattage, ponçage, lavage pour éliminer toutes impuretés,
- Traitement de l'ensemble des armatures oxydées, dégarnissage, brossage, application d'un antirouille,
- Traitement des fissures par rebouchage par résine époxy, mise en œuvre selon les recommandations du fabricant,
- Arase des excédents éventuels avec une spatule ou le tranchant d'une truelle, saupoudrer de sable fin ou silice,
- Compris toutes sujétions pour une surface apte à recevoir un carrelage.

Localisation : **Ensemble des locaux revêtus de sols durs**

10.03.01.02. Ragréage

Fourniture et exécution d'un ragréage de sol fibré composé de ciment, résine redispersable, sables siliceux, adjuvants spécifiques, fibres synthétiques, sur support anciens en lames bois, comprenant :

Préparation du support comprenant :

- Ponçage pour éliminer toutes traces de peinture, colle, cire ou vernis ;
- Rebouchage des trous et joints mastic acrylique

- Elimination de tous les résidus de plâtre et autre, balayage complet, évacuation des poussières et gravois, dégraissage et lavage,
- Mise en place d'un joint périphérique de 5mm

Exécution d'un ragréage comprenant :

- Application d'un fixateur (primaire) de sols avant ragréage compatible avec le produit de ragréage
- Ragréage auto lissant et auto nivelant et à haute performance. Ragréage sous avis technique
- Rattrapage de niveau au droit des portes
- Ragréage de type P3

Localisation : **Ensemble des locaux revêtus de sols durs.**

10.03.01.03. Réalisation d'une étanchéité de sol

Fourniture et exécution de pose étanche de revêtement de sol, système de protection à l'eau de plancher intermédiaire, comprenant :

- balayage des locaux, aspiration des poussières
- application, d'un enduit élastique d'étanchéité, à deux composants sous forme de poudre grise et d'un liquide de gâchage blanc, au balai ou à la brosse, en deux couches, consommation de 3 kg/m², délai de 4 heures entre couches
- relevé des angles avec toile d'armature, pour le renforcement de la membrane d'étanchéité, sur une hauteur minimum de 10cm
- pour le passage des seuils de porte, prolongement du relevé dans le local adjacent sur une profondeur de 1.00m avec débords de 0.50m de chaque côté du passage
- collage des carrelages par colle élastique, encollage par enduction simple pour format inférieur à 225 cm², double pour les carreaux entre 225 et 900cm², application à la taloche, répartition à la spatule crantée, dents de 4 à 6mm, pressage des carreaux, consommation de 3 kg/m²
- joints des carrelages au mortier époxy
- joints périphériques de 5 à 10 mm d'ouverture, obturation par matériau souple élastomère au silicone antifongicide
- application du système suivant cahier des charges du fabricant, suivant avis du bureau de contrôle
- toutes traversées par platine en acier inox, placées entre les deux couches de l'étanchéité
- fourniture de l'Avis Technique

Localisation : **En préparation des sols des blocs-sanitaires et vestiaires/douches.**

10.03.01.04. Réalisation d'une étanchéité sous revêtement mural

Fourniture et exécution de pose étanche de revêtement dur, système de protection à l'eau sous carrelage (SPEC), comprenant :

- application, d'un enduit élastique d'étanchéité, à deux composants sous forme de poudre grise et d'un liquide de gâchage blanc, au balai ou à la brose, en deux couches, consommation de 3 kg/m², délai de 4 heures entre couches
- collage du revêtement par colle élastique, encollage par enduction simple pour format inférieur à 225 cm², double pour les carreaux entre 225 et 900cm², application à la taloche, répartition à la spatule crantée, dents de 4 à 6mm, pressage des carreaux, consommation de 3 kg/m²
- joints au mortier époxy
- joints périphériques de 5 à 10 mm d'ouverture, obturation par matériau souple élastomère au silicone antifongicide
- application du système suivant cahier des charges du fabricant, suivant avis du bureau de contrôle
- toutes traversées par platine en acier inox, placées entre les deux couches de l'étanchéité
- fourniture de l'Avis Technique

Localisation : **En préparation des murs des blocs-sanitaires et vestiaires/douches.**

10.03.02. REVETEMENT DE SOLS DURS

10.03.02.01. Grès cérame étiré non émaillé

Fourniture et pose de revêtement céramique étirée, pose collée, comprenant :

- Grés cérame étiré non émaillé, pose collée,
- Primaire d'accrochage,
- Carreaux en grés cérame étiré non émaillé,
- Modules 30 x 30 cm
- Classement U4 P3 E3 C2.
- Antidérapant R11
- Joint à l'aide de mortier en résine époxy, et accessoires de finition telle que barre de seuils, jonction changement de sol,...
- Coloris : au choix de la maîtrise d'œuvre.

Localisation : **Sols des sanitaires et vestiaires/douches**

10.03.02.02. Réparation sols pierre existants

Fourniture et exécution de reconstitution de sol et de plinthes en pierre existant, comprenant :

- protection des ouvrages existants ;
- dépose de tous éléments ne permettant pas une bonne adhérence ;

- piquage fin des supports défectueux après vérification au préalable de l'adhérence du revêtement existant des supports par sondage de toute la surface afin de repérer les parties sonnant creux, rebouchage dans le cas d'épaufrures ou désaffleurement d'épaisseur supérieure à 5 mm, évacuations des gravois ;
- nettoyage par brossage, grattage, ponçage, lavage pour éliminer toutes impuretés ;
- traitement des fissures existantes, le cas échéant ;

 reconstitution en sols et plinthes de zones défectueuses par coulage de ciment fin ou résine expansive de teinte identique à l'existant ;
- exécution de travaux de ponçage mécanique en plusieurs passes, à l'eau de sol et plinthe, évacuation des eaux de ponçage ;
- traitement de surface par produit hydrofuge à base de silane/siloxane pour protéger la pierre contre l'humidité et les taches.

Localisation : **Au droit du sol existant en pierre conservé compris escalier.**

10.03.03. REVETEMENT DE MURS DURS

10.03.03.01. Faïences murales

L'entreprise doit la fourniture et pose de revêtements céramiques muraux, comprenant :

- préparation des supports,
- carreaux en grés cérame fin étiré émaillé,
- modules 10 x 30 cm ou 7,5 x 30 cm, calepinage selon détail de l'architecte
- pose collée, fourniture de l'avis technique du produit de collage
- étanchéité avec les appareils sanitaires par un profilé de raccordement flexible et joint souple acrylique, coupe d'onglet pour les angles, bouchon de fermeture
- exécution des joints, joints assortis
- finition des angles sortants par quart de rond en aluminium anodisé mat
- finition des chants par profil en aluminium anodisé mat
- traitement des ébrasements au droit des fenêtres.

Localisation : **Sur hauteur de 2,10 m des murs des sanitaires et vestiaires/douches.**
En crédence sur une hauteur de 0,60 avec retour de 0,60 m au dessus des meubles kitchenette et des vide seaux.

10.03.04. DIVERS

10.03.04.01. Couvre Joint de dilatation

Fourniture et pose de couvre joint de dilatation profilé aluminium, à poser et fixer sur revêtements de sol, en profil aluminium teinte aux choix de l'architecte dans la gamme du fabriquant.

Localisation : **Au droit des joints de dilatation existants en sol.**

10.03.04.02. Siphon de sol

Fourniture et pose de siphons de sol avec vis inviolable, siphon inox télescopique avec rosette vis d'inviolabilité comprenant :

- pour sols carrelés avec platine de positionnement et d'étanchéité et prise de terre
- garde d'eau 50 mm
- sortie diamètre 50mm
- dimensions L150xL150 mm

Ceux-ci seront en inox et à reprise d'étanchéité.

Ils seront raccordés sur les canalisations EU.

Les siphons comporteront une platine et une rehausse permettant d'assurer le raccordement de la membrane d'étanchéité sur la platine.

Localisation : **En sol des sanitaires et vestiaires/douches**

10.03.04.03. Tapis d'accueil

Fourniture et pose de tapis-brosse caoutchouc et reps, comprenant :

- Profilé aluminium rigide résistant au gauchissement (épaisseur paroi env. 1mm)
- Assemblage : Câble métallique zingué et gainé de PVC
- Verrouillage : vis et boulons inox
- Surface : Caoutchouc strié résistant aux UV (EPDM norme DIN 7863)
- Coloris standard : noir
- Base du tapis : insert caoutchouc, isolant acoustique et antidérapant épaisseur du tapis : 27mm
- Ecart entre profilés 4 et 8mm
- Rondelle d'écartement en caoutchouc entre chaque profilé

Localisation : **Au droit de chaque entrée.**

10.03.04.04. Bande podotactile

Fourniture et pose de bande podotactile en clou inox massifs, finition brossé, d'éveil à la vigilance, comprenant :

- clous dont tête de 25 mm diamètre, épaisseur de 5 mm par rapport au support
- tige à sceller de 13 mm de hauteur, diamètre de la tige à sceller de 10 mm
- percement préalable dans la pierre, adapté pour recevoir les tiges de scellement des éléments inox
- scellement chimique dans le sol pierre
- pose suivant schéma de la norme P98-351, relative aux bandes d'éveil à la vigilance

Localisation : **En haut de chaque volée des escaliers.**

10.03.04.05. Nez de marche contrastés

Fourniture et pose de bandes signalétiques adhésives antidérapante pour contraste visuel des nez de marche des escaliers, en élastomère de polyuréthane sur film adhésif, comprenant :

- épaisseur 1 mm
- poudrette souple de 800 µ non abrasive
- largeur de 5 cm
- teinte au choix de l'architecte selon gamme du fabriquant

Localisation : **Pour chaque nez de marches des escaliers.**

10.03.04.06. Contremarche en tôle

Fourniture et pose d'un contraste visuel par tôles d'aluminium laqué, d'épaisseur 15/10, comprenant :

- toute hauteur de la contremarche
- fixation mécanique sur le revêtement en sol pierre existant
- finition par thermolaquage, teinte RAL au choix de l'architecte.

Localisation : **Pour contremarche des première et dernière marches de chaque volée de l'escalier principal et de l'escalier secondaire.**

10.03.04.07. Ligne de guidage

Fourniture et pose de cheminement podotactile en inox massifs, finition brossé, comprenant :

- ligne de guidage constitué par :
 - barres de dimensions 280 x 35 mm, épaisseur de 5 mm par rapport au support

 - tiges à sceller de 13 mm de hauteur, diamètre de la tige à sceller de 10 mm
- éveil à la vigilance constitué par :
 - clous dont tête de 25 mm diamètre, épaisseur de 5 mm par rapport au support
 - tige à sceller de 13 mm de hauteur, diamètre de la tige à sceller de 10 mm
- percement préalable du revêtement de sol, adapté pour recevoir les tiges de scellement des éléments inox
- scellement chimique dans revêtement de sol
- pose suivant schéma de la norme P98-351, relative aux bandes d'éveil à la vigilance

Localisation : **Entre entrée principale et banque d'accueil dans hall en raccord avec la ligne de guidage extérieure**